

archivé

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

50 227
Objet

ATELIERS DU PORT :
Réalisation par la
SEMIPAR

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

REÇU A LA SOUS-PRÉFECTURE
ROCHEFORT, LI

27. DEC. 1982

APPLICATION LOI N° 8221
du 2-3-1982

L'An mil neuf cent quatre vingt deux
le dix sept décembre à 18 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M Pierre LIS, Maire

Etaient présents : MM. LIS, FABER, Melle FOUCHE, MM. LACHAUD,
BOUTET, BUJARD, BOUCHET, DUFOUR, BERLAND, BOISARD, BOULAN,
BROTREAU, CABAL, COLLE, DUFEIL, GUICHAOUA, MONTRON, NAULIN,
PAPEAU, PELLETIER, POUMAILLOUX, Mme TACQUET, M. TETARD.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. TAP par M. FABER
MAURELLET par M. DUFEIL

Absents : MM. POUGET, VIAUD

Monsieur MONTRON a été élu Secrétaire.

L'ensemble des locaux aux Voûtes du Port sont à ce jour
commercialisés, hormis les cellules 1et 2 qui sont occupées par les
ateliers du port.

Sur le plan-masse, approuvé par le Conseil Municipal le
26 Novembre 1982, les nouveaux ateliers sont prévus derrière le
bâtiment de la Vedette des douanes.

Il vous est proposé d'autoriser la SEMIPAR à engager la
réalisation de ces ateliers, le financement étant assuré par la
commercialisation des voûtes 1 et 2.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Autorise la SEMIPAR à engager la réalisation des ateliers du Port
conformément au plan-masse approuvé le 26 Novembre 1982 et dont le
financement sera assuré par la commercialisation des voûtes 1 et 2.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits
Ont signé au Registre, MM. les Membres présents

Pour extrait conforme,

Le Maire,



[Signature]
Pierre LIS

DATE DE CONVOCATION

10 DECEMBRE 1982

DATE D'AFFICHAGE

10 DECEMBRE 1982

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 23

Nombre de votants 25

PRO CONTRE 23

CONTRE

ABSTENTIONS 2